



COMMUNE D'ANNIVIERS

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Ferrari Emmanuelle Laure pour la construction d'un couvert - parcelle 1233, folio 10, zone H 40, située au lieu dit "L'Orzerett" à St-Luc - coordonnées 2'612'097 / 1'118'669.

Beuret Alexandra pour la démolition d'un raccard, la transformation d'une dépendance, l'installation d'une pompe à chaleur et l'aménagement d'une place de parc – parcelle 955 , folio 9 , propriété de Beuret Alexandra et Philippe, zone H 40, située au lieu dit "La Clive" à St-Luc - coordonnées 2'612'519 / 1'118'547.

Pont Francois-Antoine pour la construction d'une place de parc et d'un mur de soutènement - parcelles 1669 et 1670, folio 13, zone H 40, situées au lieu dit "La Condémine" à St-Luc - coordonnées 2'611'750 / 1'118'975.

Defawe Thomas pour la rénovation d'une habitation et la pose de deux vélux – parcelle 1687, folio 18, propriété de Desirant Donatienne et Defawe Thomas, zone centre des villages, située au lieu dit « Mission » à Mission – coordonnées 2'611'892 / 1'115'508.

Les dossiers peuvent être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 16 octobre 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE